



**DÉMARCHE PARTICIPATIVE**  
**« CENTRE ET RIVES »,**  
**VILLE DE NEUCHÂTEL**  
RÉSULTATS DES  
ATELIERS PORT-PIAGET





Lausanne, le 28 octobre 2014

**DÉMARCHE PARTICIPATIVE  
« CENTRE ET RIVES »,  
VILLE DE NEUCHÂTEL  
RÉSULTATS DES ATELIERS PORT-PIAGET**

Régis Niederoest  
Anne-Sylvie Weinmann  
Prisca Faure  
Jérôme Chenal

## **REMERCIEMENTS**

Nos chaleureux remerciements vont à l'ensemble des participants aux ateliers Port-Piaget ; à M. Olivier Arni, Conseiller communal et directeur de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel ; aux collaborateurs de la section d'urbanisme: M. Olivier Neuhaus, chef de la section d'urbanisme, M. Fabien Coquillat, architecte communal adjoint, M. Pietro Jaeggli, Mme Odile Porte, Mme Marie-Claire Pétremand et Mme Claudia Turci ; aux membres du groupe technique: M. Pierre-Olivier Aragno, M. Antoine Benacloche, M. Jean-Marc Boerlin, M. Pascal Christe, M. Hervé Froidevaux, M. Pierre Hobi, Mme Julie Imholz, M. Olivier Lasserre et M. Marco Paolini.

## **IMPRESSUM**

Référencement recommandé

Régis Niederoest, Anne-Sylvie Weinmann, Prisca Faure et Jérôme Chenal (2014)

Démarche participative « Centre et Rives », Ville de Neuchâtel, Résultats des ateliers Port-Piaget, Lausanne: CEAT [28 p.].

## **MANDANT**

Ville de Neuchâtel

## **MANDATAIRE**

**Equipe de projet :** R. Niederoest, A-S. Weinmann, P. Faure, J. Chenal, L. Vodoz, S. Guinand

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT)

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

### **Commande du document :**

EPFL ENAC IA CEAT · BP - Station 16 · CH-1015 Lausanne

T +41 (0)21 693 41 65 · F +41 (0)21 693 41 54 · secretariat.ceat@epfl.ch · ceat.epfl.ch



# TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. RÉSUMÉ</b>   | <b>7</b>  |
| <b>2. INTRODUCTION</b>   | <b>8</b>  |
| <b>3. OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE CENTRE ET RIVES ET DES ATELIERS<br/>PORT-PIAGET</b> | <b>9</b>  |
| <b>4. MÉTHODOLOGIE DES ATELIERS ET D'ANALYSE DES RÉSULTATS</b>                     | <b>10</b> |
| <b>5. RÉSULTATS</b>  | <b>12</b> |
| 5.1 PLACE ALEXIS-MARIE PIAGET ET AVANT-PROJET DE GRAND MAGASIN (GM)                | 12        |
| 5.2 PORT ET PLACE DU PORT  | 16        |
| 5.3 MOBILITÉ ET STATIONNEMENT  | 20        |
| <b>6. SYNTHÈSE</b>   | <b>25</b> |
| <b>7. RECOMMANDATIONS</b>  | <b>27</b> |



# 1. RÉSUMÉ

Dans le cadre de la démarche participative « Centre et Rives » lancée par la Ville de Neuchâtel par l'intermédiaire de la Direction de l'Urbanisme en mars 2014, une consultation a été proposée pour l'aménagement du secteur Port-Piaget à travers une série de quatre ateliers participatifs ouverts au grand public. Le présent rapport consigne les résultats de cette consultation.

Les quatre soirées d'ateliers participatifs ont permis aux participants d'apporter leurs propositions sur les sujets suivants : l'aménagement de la place A.-M. Piaget et l'implantation d'un Grand magasin (GM), l'aménagement de la place du Port et du Port, les questions de mobilité et de stationnement dans le secteur. Environ 150 propositions de mesures ont été formulées sur ces thèmes, elles sont complétées par une analyse des débats et des principales tendances exprimées.

Les principales orientations qui ressortent de cette consultation sont : accueillir une mixité d'activités et d'usages sur la place du Port et de la rendre plus accueillante ; animer le Port à travers des activités de petite échelle ; implanter un Grand magasin proche du centre-ville pour développer sa vie commerciale et financer des investissements ; développer les espaces et liaisons piétonniers ; agir sur le stationnement pour modérer le trafic en ville ; encourager les déplacements vélo ; développer l'efficacité et le réseau de transports publics.

L'ensemble des propositions faites par les participants est remis à la Ville de Neuchâtel, c'est l'objet du présent rapport. La Ville de Neuchâtel et le Conseil communal en particulier vont ensuite étudier les propositions et préciser comment ils comptent intégrer ces propositions à la suite du processus de renouvellement du secteur Port-Piaget.



## 2. INTRODUCTION

En mars 2014, la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel a lancé la démarche participative « Centre et Rives ». Cette démarche porte sur le réaménagement de secteurs en devenir de la ville :

- le secteur Jeunes-Rives (avant-projet Ring) a fait l'objet d'une exposition publique et la consultation s'est faite sous forme de questionnaires, de rencontres et d'un Livre d'or ;
- le secteur Port-Piaget, incluant le Port, la place du Port et la place Alexis-Marie Piaget (résultats concours Neuch'forever et projet de Grand magasin) qui fait l'objet du présent rapport ;
- un périmètre élargi comprenant notamment les secteurs Port-Piaget et Jeunes-Rives a fait l'objet de trois ateliers spécialisés sur la thématique mobilité-accessibilité-stationnement (MAS) ;
- les places Numa-Droz et Pury et leur lien avec le centre-ville feront l'objet d'une consultation en 2015.

La volonté de la Ville est d'intégrer la population ainsi que les acteurs clés de l'aménagement urbain dans la réflexion sur les objectifs de développement des projets liés à ces secteurs. L'objectif est d'obtenir une vision partagée entre la population et la Ville, c'est pourquoi les projets ont fait l'objet d'une large participation.

Le présent rapport livre les résultats de la consultation sur le secteur Port-Piaget. Il présente, dans un premier temps, les objectifs de la démarche Centre et Rives et des ateliers Port-Piaget. Dans un deuxième temps, il montre la méthodologie utilisée pour mener la démarche et pour analyser les résultats. Enfin, dans un troisième temps, il présente les résultats et les recommandations pour mener la suite des projets.

### **3. OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE CENTRE ET RIVES ET DES ATELIERS PORT-PIAGET**

Pour mémoire, les enjeux de la démarche de participation « Centre et Rives » sont :

- diffuser des informations claires quant à la stratégie globale de la Ville en matière d'espaces publics pour les rives et le centre-ville ;
- améliorer et consolider le projet Ring (aménagement secteur des Jeunes-Rives) ;
- mettre en discussion et préciser le projet de réaménagement du secteur Port-Piaget ;
- instaurer des modalités participatives complémentaires pour le secteur Pury/Numa-Droz.

Dès lors, différentes modalités ont été retenues selon le degré de participation souhaité (information, consultation, concertation, coproduction) au regard de l'état d'avancement des différents projets mais aussi selon les acteurs ou le public concerné. L'objectif majeur est de tendre vers l'acceptabilité des projets de la Ville en affinant et adaptant ces derniers en fonction des avis et besoins des différents acteurs.

Au sein de la démarche Centre et Rives, les ateliers Port-Piaget, destinés au grand public, ont les buts suivants :

- présenter et mettre en discussion le diagnostic de l'état actuel du secteur et les enjeux identifiés par la Ville pour son réaménagement ;
- présenter et mettre en discussion les avant-projets de la Ville pour le secteur : l'avant-projet de Grand magasin et de parking en ouvrage sur la place A.-M. Piaget ; l'avant-projet « Neuch'forever » pour le réaménagement de la place du Port et du Port ;
- recueillir des propositions de mesures d'aménagement et d'usage (activités, animations, etc.) pour la place A.-M. Piaget et l'implantation d'un Grand magasin sur cette place, pour la place du Port et le Port, ainsi que des propositions pour la thématique mobilité et stationnement.

## 4. MÉTHODOLOGIE DES ATELIERS ET D'ANALYSE DES RÉSULTATS

### 4.1 PARTICIPANTS

Les ateliers Port-Piaget sont ouverts au grand public, toute personne peut participer sans aucune sélection ou invitation particulière. Les participants aux ateliers spécialisés de la démarche Centre et Rives organisés en 2014 – les ateliers Commerçants et Mobilité-Accessibilité-Stationnement (M-A-S) – sont également autorisés à participer aux ateliers grand public Port-Piaget.

Quatre ateliers ont été organisés : les mardi 20 mai, mercredi 11 juin, mercredi 27 août et mardi 30 septembre 2014, au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, de 18h à 22h. Une centaine de personnes s'est inscrite, lors de l'exposition Musée d'art et d'histoire, pour participer à la consultation sur le secteur Port-Piaget. Le soir du premier atelier ce sont environ 70 personnes qui étaient présentes, lors du deuxième atelier 50, puis 40 lors des ateliers 3 et 4.

L'échantillon des participants étant aléatoire et non représentatif de la population neuchâteloise, il ne permet pas de rassembler des avis représentatifs de la population dans son ensemble, mais permet d'identifier des tendances, de pointer certains problèmes, préoccupations et questionnements.

### 4.2 DÉROULEMENT DES ATELIERS

Le processus comprenant les quatre soirées d'atelier a été organisé de sorte à répondre aux objectifs énoncés ci-avant (voir chapitre objectifs) et à aboutir à des propositions de mesures d'aménagement et d'usage pour le secteur Port-Piaget. Au cours de ce processus, le premier atelier a ouvert les échanges sur le diagnostic actuel et les enjeux pour le réaménagement du secteur. Le deuxième atelier a permis d'approfondir ces débats et de formuler une première série de propositions de mesures. Le travail de formulation a été poursuivi et complété lors du troisième atelier. Enfin, le quatrième atelier a permis de consolider les propositions.

Le premier atelier, le 20 mai 2014, a ouvert la discussion concernant le diagnostic sur l'état actuel du secteur Port-Piaget et sur les enjeux identifiés par la Ville pour son réaménagement. L'atelier a débuté par des présentations de la Ville et de mandataires sur les enjeux de qualité, d'usage et de fonction des espaces publics, sur les questions de mobilité et de stationnement, ainsi que sur les enjeux économiques liés à l'avant-projet de Grand magasin sur la place A.-M. Piaget. Les participants ont été ensuite répartis en quatre groupes de travail pour formuler leurs questions,

compléments et divergences à la fois sur le diagnostic et les enjeux identifiés par la Ville.

Le deuxième atelier, le 11 juin 2014, a permis à la Ville et à ses mandataires de répondre à des questions soulevées lors du premier atelier. Les participants ont pu ensuite, lors de travaux en petits groupes, donner leurs avis sur les avants-projets de la Ville et faire des propositions d'accompagnement (complémentaires) ou alternatives (divergentes) à ces avants-projets. Les propositions formulées ce jour constituent une première série de mesures que les participants ont complété par la suite.

Lors du troisième atelier, le 27 août 2014, les participants ont découvert les discussions et propositions des ateliers menés de manière parallèle à l'atelier Port-Piaget : l'atelier mené auprès des commerçants sur la question de l'implantation du Grand magasin à la place A.-M. Piaget et qui a révélé leur soutien à ce projet ; l'atelier mobilité-accessibilité-stationnement (MAS) mené avec des organismes spécialisés en lien avec la thématique. Après ces présentations, les participants ont continué, en groupes de travail thématiques, à enrichir les propositions de réaménagement développées auparavant.

Le quatrième atelier, le 30 septembre 2014, était destiné à traiter une série de mesures proposées auparavant qui représentaient des options importantes, mais dont le taux d'adhésion des participants n'était pas clair. La soirée a donc consisté, dans un premier temps, à discuter ces propositions dites « ouvertes » en petits groupes, pour permettre à chacun de les comprendre et pour les préciser. Ensuite, dans un deuxième temps, les participants ont exprimé leur appréciation de chaque proposition sur une échelle graduée.

Chacune de ces soirées d'atelier a donc donné lieu à des travaux en petits groupes sur les sujets suivants : Place A.-M. Piaget et Grand magasin, Port et place du Port, Mobilité et stationnement. Lors de ces travaux de groupe, des collaborateurs de l'administration communale et des mandataires spécialisés étaient présents pour répondre aux questions du public. Chaque soirée a donné lieu à un procès-verbal remis avant l'atelier suivant aux participants, leur permettant ainsi de poursuivre le développement du processus.

### **4.3 ANALYSE DES RÉSULTATS**

L'analyse des ateliers Port-Piaget a trois objectifs : rassembler l'ensemble des propositions pour le réaménagement du secteur Port-Piaget ; expliquer les arguments sous-jacents aux différentes propositions en relatant les débats qui ont eu lieu ; identifier les tendances principales, notamment lorsque des options contradictoires ou importantes sont discutées.

L'ensemble des propositions est donc rassemblé dans une liste thématique. Ces propositions sont présentées sans distinction entre celles qui ont été débattues ou pas, celles qui ont donné lieu à un consensus ou ont été rejetées. En effet, toutes les propositions qui ne font pas débat ne doivent pas être considérées comme anecdotiques ou minoritaires, et toutes les propositions qui ne font pas consensus ne sont pas non plus inintéressantes. Ainsi, chaque proposition listée dans les trois thématiques mérite d'être étudiée par l'autorité communale.

L'analyse des débats et l'identification des tendances principales viennent compléter la liste de propositions. L'identification des tendances principales a été menée au fil des ateliers et en particulier lors du quatrième atelier, sur une série de propositions importantes mais encore indécisées quant au taux d'adhésion ou de rejet des participants. Ces évaluations n'ayant pas de caractère représentatif par rapport à la population neuchâteloise, les résultats bruts ne sont donc pas présentés tels quels dans ce rapport.



## 5. RÉSULTATS

Nous présentons dans ce chapitre les résultats des ateliers avec l'ensemble des propositions selon les thématiques suivantes :

- Place Alexis-Marie Piaget et avant-projet de Grand magasin (GM) ;
- Port et place du port ;
- Mobilité et stationnement.

### 5.1 PLACE ALEXIS-MARIE PIAGET ET AVANT-PROJET DE GRAND MAGASIN (GM)

| Thèmes/objectifs  | Propositions de mesures   |
|---|---|
| Alternatives pour l'implantation d'un Grand magasin proche du centre-ville. | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Construire le GM sur la place A.-M. Piaget, parcelle propriété de la Commune, avec un parking en sous-sol.</li> <li>2. Situer le GM dans le bâtiment de la Poste. Ce bâtiment trop grand pour la Poste se prête à la création d'une galerie marchande.</li> <li>3. Situer le GM dans les bâtiments publics de l'administration communale (proposition « Hôtel communal »).</li> </ol>   |
| Alternatives pour la place A.-M. Piaget.                                    | <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Ne pas construire sur la place A.-M. Piaget, en faire un espace public.</li> <li>5. Prolonger le Jardin anglais sur la place A.-M. Piaget.</li> <li>6. Créer une place de marché partiellement couverte (sur la place A.-M. Piaget ou sur la place du Port). Cette place pourrait être également utilisée pour d'autres manifestations.</li> <li>7. Créer un lieu de vie nocturne sur la place A.-M. Piaget.</li> <li>8. Construire un hôtel de luxe sur la place A.-M. Piaget.</li> <li>9. Construire un musée de l'horlogerie sur la place A.-M. Piaget.</li> <li>10. Prévoir une utilisation mixte du bâtiment du Grand magasin (commerces, logements, etc.).</li> <li>11. Construire des logements plutôt que des commerces et miser sur la mixité sociale au centre-ville. Il faut des habitants pour faire vivre les petits commerces du centre-ville.</li> </ol> |

|  |   |
|--|---|
| <p>Intégrer au sein et autour du Grand magasin des aménagements et activités dont la population puisse bénéficier.</p> | <ol style="list-style-type: none"> <li>12. Créer en toiture du GM un restaurant ouvert le soir et le week-end.</li> <li>13. Proposer un programme (cafés, etc.) pour le rez-de-chaussée du GM permettant une animation de la place.</li> <li>14. Aménager des espaces piétons autour du futur GM (par exemple rue piétonne au Nord en lien avec le faubourg du Lac, ouvrir au public le parc du rectorat, etc.)</li> <li>15. Prévoir un aménagement convivial (avec mobilier urbain) à l'extérieur du GM.</li> <li>16. Végétaliser la toiture/des façades du GM.</li> <li>17. Garder des parkings vélos (éventuellement places couvertes) sur la place A.-M. Piaget.</li> <li>18. Intégrer une garderie dans le GM.</li> <li>19. Garder un passage public à travers le GM, au rez-de-chaussée, ouvert la nuit et le dimanche.</li> <li>20. Créer des aménagements qui favorisent l'accès à la place depuis le Jardin anglais.</li> <li>21. Abris des espaces publics et places de jeux sous le GM, en rez-de-chaussée, éventuellement en construisant le GM sur « pilotis ».</li> <li>22. Privilégier des activités de jeux (installations démontables) sur la place du Port, ne pas faire doublon avec de telles activités sur la place A.-M. Piaget.</li> <li>23. Faire du restaurant un lieu vivant à disposition des associations afin de favoriser la mixité sociale.</li> </ol> |
| <p>Intégrer harmonieusement le Grand magasin dans le patrimoine bâti et naturel.</p>                                   | <ol style="list-style-type: none"> <li>24. Prendre en compte le patrimoine bâti dans le concours d'architecture du GM.</li> <li>25. Garder la vue sur le rectorat de l'Université depuis le lac.</li> <li>26. Intégrer les riverains dans le processus lié au concours d'architecture.</li> <li>27. Dans le concours d'architecture prévoir de la pierre jaune d'Hauterive.</li> <li>28. Construire un bâtiment moderne et traditionnel en même temps.</li> </ol>   |
| <p>Optimiser l'offre de biens et services du Grand magasin.</p>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>29. Le GM devrait permettre de compléter l'offre de produits qui est actuellement déficitaire au centre-ville (jouets, produits électroniques, bricolage, etc.).</li> <li>30. Créer un service de livraison à domicile.</li> <li>31. Offrir 30 minutes de parking gratuit aux clients du GM.</li> </ol>  |



|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Autres propositions d'aménagement. | <p>32. Réaliser un GM avec un seul étage en surface et deux étages en sous-sol afin de limiter le développement en hauteur du bâtiment. Pour ce faire, doubler le volume du parking du port actuel en ajoutant un niveau pour un parking et un deuxième pour le GM.</p> <p>33. Rapprocher le GM de la place du Port et faire circuler les voitures de l'autre côté du GM.</p> <p>34. Garder la statue (Monument de la République).</p> <p>35. Déplacer la statue (éventuellement sur la place du Port) si elle devait jouxter l'accès au futur parking.</p> <p>36. Remettre les jets d'eau.</p> |
|------------------------------------|---|

## DÉBATS ET TENDANCES PRINCIPALES

### A. DÉBAT SUR L'EMPLACEMENT DU GRAND MAGASIN

**La grande majorité des participants approuve l'installation d'un Grand magasin proche du centre-ville. L'emplacement lui-même a toutefois été longuement débattu. Sur la base de l'hypothèse première émanant de la Ville d'une implantation sur la place A.-M. Piaget, les participants ont souhaité proposer d'autres options d'emplacement.**

Trois emplacements ont été soumis à la discussion :

- une implantation sur la place A.-M. Piaget ;
- une implantation dans l'actuel bâtiment de la Poste ;
- une implantation dans les actuels bâtiments communaux sis au faubourg du Lac 1 à 5 et au faubourg de l'Hôpital 2 à 6 (proposition « Hôtel communal »).

L'option place A.-M. Piaget, portée par la Ville, avec son concept global de dynamisation du commerce, de financement d'un parking en ouvrage et d'aménagements urbains, a été présentée et expliquée de manière approfondie. Les deux autres variantes, apportées directement par les participants, n'ont quant à elles pas pu bénéficier des mêmes études et approfondissements.

Il ressort de l'évaluation du taux d'adhésion que l'emplacement à la place A.-M. Piaget recueille le plus d'avis positifs. Sur 36 personnes, 18 sont convaincues qu'il faut le construire sur la place A.-M. Piaget, 7 sont moyennement convaincues et 11 sont contre. Viennent ensuite les options de la Poste et « Hôtel communal » qui récoltent à peu près autant d'avis positifs que négatifs.

Le projet de l'autorité communale d'implanter le Grand magasin sur la place A.-M. Piaget est un projet d'importance à plusieurs titres : urbanistique, commercial, financier, en termes de mobilité et aussi d'image. Les réserves de participants touchent à peu près chacune de ces thématiques: il est reproché au projet de GM de cacher de beaux éléments bâtis et le bâtiment de la Banque Migros est pris comme exemple négatif; il est craint que le GM amène une concurrence pour les commerces actuels; il est reproché au projet de GM de donner une image mercantile à Neuchâtel; enfin, des craintes quant à l'accroissement du trafic automobile ont également été formulées. Par ailleurs, la moitié des participants a manifesté son intérêt (et l'autre moitié sa désapprobation) pour qu'un espace public soit créé sur la place A.-M. Piaget plutôt qu'un bâtiment y soit construit.

Aux yeux de nombre de participants, l'aménagement de la place A.-M. Piaget n'a pas pu être débattu de manière suffisamment ouverte et le projet du GM n'a pu être véritablement remis en question. L'autorité communale a cependant présenté l'hypothèse du GM pour la place A.-M. Piaget comme c'est le cas de l'hypothèse du projet « Neuch'forever » pour le Port et la place du Port. C'est donc sur la base de ces hypothèses que les participants ont discuté et, de plus, la démarche a permis de mettre en lumière un certain nombre de propositions alternatives. En outre, nombre de participants (partisans, opposés ou indécis quant à l'implantation du GM sur la place A.-M. Piaget) ont pris le temps de faire des propositions d'aménagements, activités et services liés au projet d'implantation du GM.

Afin de continuer le dialogue amorcé à travers les quatre ateliers, il est important que la Ville de Neuchâtel évalue l'opportunité des implantations alternatives telle que souhaitées par les participants.

#### B. AMÉNAGEMENTS, ACTIVITÉS ET SERVICES EN CAS D'IMPLANTATION DU GM SUR LA PLACE A.-M. PIAGET

Une série d'aménagements et d'activités sont très attendues par les participants en cas d'implantation d'un GM sur la place A.-M. Piaget : la création d'un restaurant en toiture ouvert également le soir et le dimanche, des espaces extérieurs dédiés aux piétons, des activités au rez-de-chaussée du GM et des éléments végétalisés. Il s'agit d'idées et vœux, sans prise en compte des besoins et des contraintes d'un propriétaire de GM.

L'idée d'offrir un passage piéton ouvert la nuit et le dimanche au rez-de-chaussée du GM, souvent évoquée, ne soulève finalement l'intérêt que d'une minorité des participants, ceux-ci jugeant un tel espace finalement peu sûr la nuit.

Les espaces extérieurs sont également traités dans le thème mobilité et stationnement au sein duquel les participants ont proposé de ne conserver qu'un seul accès (à la fois entrée et sortie) pour les deux parkings (celui du Port et le projet de parking lié au GM).

Si plusieurs propositions vont dans le sens d'ajouter des espaces de jeux autour ou au rez-de-chaussée du GM (à couvert), une majorité de participants propose que les activités de la place A.-M. Piaget soient complémentaires à celles prévues sur la place du Port et que la place du Port accueille l'essentiel des activités de jeu (pour enfants et pour adultes).

#### C. INTÉGRATION DU GM DANS LE PATRIMOINE BÂTI

L'intégration du GM dans l'environnement bâti et ses éléments patrimoniaux préoccupe la plupart des participants. L'idée de créer une ouverture dans le GM afin de garder un passage et de garantir la vue sur le rectorat n'a intéressé finalement qu'une minorité de participants.



## 5.2 PORT ET PLACE DU PORT

| Thèmes/objectifs   | Propositions de mesures   |
|--|---|
| <p><b>Créer une place du Port vivante grâce à la diversité, la mixité et la temporalité des activités.</b></p> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déplacer des activités temporaires de grande taille telles que les cirques (Nock, Knie et Monti aux Jeunes-Rives).</li> <li>2. Faire attention aux activités temporaires liées au centre-ville par exemple la « Fêtes des vendanges » et ses carrousels.</li> <li>3. Ne pas aménager des lieux seulement en fonction d'une activité temporaire (ex. carrousels de la Fête des vendanges).</li> <li>4. Certaines activités seraient plus appropriées ailleurs : par exemple, les « artisanales de Noël » devraient être à la place du Marché, place qui « fait plus Noël » et pour faire un vrai marché de Noël au centre-ville.</li> <li>5. Etudier le déplacement d'autres activités : Fête du 1<sup>er</sup> mars, Salon Expo du Port (Maladière), Foire de Brocante (Maladière), Théâtre Plume, Les artisanales de Noël (à la place du Marché pour faire un vrai marché de Noël au centre-ville), Capa'cité (Jeunes-Rives), Salon de la Mobilité (Jeunes-Rives ou place du Marché).</li> <li>6. Conserver des manifestations d'une certaine taille, saisonnières, spontanées, légères, etc.</li> <li>7. La place du Port peut rester partiellement polyvalente.</li> <li>8. Penser à l'utilisation en hiver en installant par exemple une patinoire.</li> <li>9. Lier Port et place du Port pour que l'animation du Port déborde sur la place et vice-versa (escaliers, toboggan, etc.).</li> <li>10. Installer des jeux permanents sur la place du Port, pour les adultes, enfants et adolescents.</li> <li>11. Privilégier des activités de jeux (installations démontables) sur la place du Port plutôt que sur la place A.-M. Piaget.</li> <li>12. Ne pas installer forcément de buvettes.</li> <li>13. Installer un marché couvert sur une partie de la place.</li> <li>14. Développer des petites activités économiques sur la place et dans le Port.</li> <li>15. Développer des activités de petite envergure au rez-de-chaussée de la Poste. La partie sud peut aussi être développée : une place de rencontre couverte, de très petites boutiques (souk), des activités pour enfants (ateliers, etc.), etc.</li> <li>16. Installer un écran géant sur la place.</li> </ol> |

|  |  |
|--|--|
| <b>Aménager une place du port accueillante</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>17. Aménager la place du Port avec des installations - qui abritent du soleil, du vent et de la pluie - ainsi que du mobilier amovible en vue des manifestations.</li> <li>18. Diviser/hiérarchiser la place en plusieurs espaces.</li> <li>19. Végétaliser sans planter en pleine terre : pergolas, bacs, gradins, murs, etc.</li> <li>20. Permettre à tous de traverser la place vers le Port (gradins franchissables).</li> <li>21. Agrandir la place en reprenant des mètres à l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars.</li> <li>22. Changer l'esthétique en jouant sur les différentes couleurs et textures.</li> <li>23. Changer la surface par endroits, sans préteriter les manifestations temporaires.</li> <li>24. Il ne faut plus que la place soit vide : mettre la statue au milieu, des bancs, des buissons sur les côtés, peut-être des fontaines, ainsi que des arbres perpendiculaires au lac, etc.</li> <li>25. Créer un petit amphithéâtre avec gradins permanents.</li> <li>26. Revaloriser les jets d'eau.</li> </ul>  |
| <b>Créer un port vivant et accueillant</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>27. Pousser les acteurs du Port à investir les lieux ; laisser plus d'initiatives dans un cadre étatique organisé ; tout ne doit pas être fait par la ville ; le port ne doit pas devenir un endroit ripoliné.</li> <li>28. Faire vivre le Port grâce à des petites activités : commerces, spectacles, concerts, dans les cabanes, etc.</li> <li>29. Développer des activités et une vie d'une petite échelle : la vie du Port dépend d'un peu d'informalité qui crée de la vie. Plutôt que des éléments rivés et bétonnés, prévoir des éléments légers utilisés pour une diversité d'activités.</li> <li>30. Prévoir l'animation du Port en hiver.</li> <li>31. Maintenir des cabanes, peut-être pas celles existantes, mais de petites cabanes sont bienvenues pour animer le Port à travers des activités.</li> <li>32. Rénover et conserver un maximum de cabanes.</li> <li>33. S'inspirer de Saint-Blaise et Hauterive, juste repeindre les cabanons.</li> <li>34. Les cabanes devraient pouvoir être louées pour des activités.</li> <li>35. Maintenir la navigation de plaisance, la location de bateaux, les activités nautiques.</li> <li>36. Organiser des dégustations de vins, expositions de peinture, artisanat, etc., sur un bateau de la Navigation.</li> <li>37. Conserver les commerçants actuels du Port.</li> <li>38. Implanter un restaurant ouvert avec terrasse et véranda.</li> <li>39. Créer un lieu de rencontre couvert et accessible à tous.</li> <li>40. Déménager les locaux techniques.</li> <li>41. Soigner l'image du Port lors de l'arrivée en bateau.</li> <li>42. Créer une fontaine ludique avec jets d'eau/barrages à alimenter par le public, voir commune d'Hergiswil.</li> </ul> |



## DÉBATS ET TENDANCES PRINCIPALES

### A. OBJECTIF PRINCIPAL : RENDRE CES ESPACES DAVANTAGE « VIVANTS ET ACCUEILLANTS »

Un double objectif a émergé des discussions sur le développement du Port et de la place du Port : rendre ces deux espaces davantage vivants et accueillants. La place du Port, bien qu'occupée régulièrement par des manifestations temporaires, n'est pas perçue comme vivante du point de vue des participants. La place n'est pas perçue non plus comme accueillante : trop grande, vide, manquant de mobilier et d'abris contre le soleil, le vent ou la pluie. Des réflexions similaires ont été menées au sujet du Port lui-même. Dans le cas du Port comme de la place, les propositions de participants synthétisées ici ont convaincu une majorité (sauf mention contraire) et représentent donc les principales tendances de l'atelier.

### B. ACCUEILLIR ET COMBINER UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS TEMPORAIRES ET D'USAGES PLUS RÉGULIERS

Pour rendre la place du Port plus vivante, les participants s'accordent sur l'idée d'accueillir une diversité d'activités toute l'année, des activités d'une certaine taille et qui peuvent cohabiter avec d'autres usages de la place.

Dans cette perspective, les participants souhaitent que certaines grandes manifestations temporaires soient déplacées (voir le détail des discussions ci-dessous), qu'un lien soit créé entre les activités du Port et de la place, que les petites activités économiques soient privilégiées, que des activités soient développées au rez-de-chaussée de la Poste, et que la place accueille aussi des manifestations plus spontanées ou légères. S'agissant des jeux (pour enfants et adultes) sur la place du Port, les participants estiment qu'ils doivent être pensés en regard, et complémentarité, de l'affectation et des jeux prévus sur la place A.-M. Piaget et les Jeunes-Rives ; une majorité propose de privilégier les jeux sur la place du Port plutôt que sur la place A.-M. Piaget. La proposition d'écran géant a quant à elle été critiquée pour les raisons suivantes : contradictoire avec la valorisation de la vue du lac et néfaste vu la quantité d'écrans autour de nous.

### C. DÉPLACER DES MANIFESTATIONS TEMPORAIRES DE GRANDE TAILLE (PAR EX. LES CIRQUES)

Parmi les manifestations temporaires, la grande majorité des participants estime que les cirques doivent être déplacés (par exemple aux Jeunes-Rives) ceci à cause de leur grande taille. S'agissant des autres grandes manifestations temporaires, les avis divergent passablement. Des critères sont proposés tel que la taille et le lien avec la ville.

Quand on pose la question du déplacement des carrousels de la Fête des vendanges, un tiers est pour, un tiers est contre et un tiers des participants est indécis. Parmi les partisans du déplacement des carrousels, on estime qu'un aménagement urbain ne doit pas dépendre d'une manifestation temporaire. Parmi les opposants on s'inquiète du maintien du lien avec la fête.

### D. RENDRE LA PLACE PLUS ACCUEILLANTE ET INTIME

Enfin, pour rendre la place du Port davantage accueillante, les participants proposent plusieurs mesures : la rendre plus intime à travers des espaces plus petits, intégrer des éléments végétaux sans toutefois planter en pleine terre, installer du mobilier qui permette de s'y arrêter ainsi que quelques solutions pour s'abriter de la pluie, du soleil ou du vent. Il est aussi proposé que les installations puissent être démontées en cas de manifestation temporaire.

#### E. FAIRE VIVRE LE PORT GRÂCE À DES ACTIVITÉS DE PETITE ÉCHELLE

Les mesures proposées convergent vers une animation du port qui repose sur des activités diverses (spectacles, commerces, etc.) de petite échelle, avec avant tout un cadre souple qui permette à des initiatives de se déployer, vers des aménagements pas trop léchés ou ripolinés, des infrastructures légères plutôt que des éléments bétonnés. Les diverses propositions d'aménagement incluent l'usage de cabanes pour accueillir des activités, un restaurant avec véranda, un espace couvert et accessible à tous. Enfin l'animation insuffisante du port en hiver ainsi que son image depuis le lac sont d'autres éléments de préoccupation.

### 5.3 MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

| Objectifs  | Propositions de mesures  |
|--|--|
| Améliorer la liaison piétonne entre la place A.-M. Piaget et la place du Port. | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sur l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars diminuer et ralentir le trafic automobile, mieux protéger les piétons (notamment les enfants), donner plus de place à la mobilité douce.</li> <li>2. Créer une zone mixte (espace partagé entre les différents modes et réduction de la vitesse limite) sur une partie de l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars.</li> <li>3. Prévoir une zone mixte dès la partie Est du Collège de la Promenade.</li> <li>4. Ne pas créer de passerelle pour traverser l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars.</li> <li>5. Créer un passage sous-voie à travers le parking du Grand magasin et le parking du Port, jusqu'au Port.</li> <li>6. Dans la liaison souterraine piétonne entre les deux parkings (Piaget et du Port) prévoir une sortie piéton ruelle du Port et Faubourg du Lac.</li> <li>7. Prévoir un revêtement de l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars avec bandes, comme devant Microcity, cela ralentit le trafic.</li> <li>8. Déplacer la place A.-M. Piaget sur l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars, de sorte qu'elle jouxte directement la place du Port, le trafic motorisé passerait au Nord de la place A.-M. Piaget et la mobilité douce au Sud.</li> </ol> |
| Améliorer la liaison piétonne entre le centre-ville et la place A.-M. Piaget.  | <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Créer une zone mixte (espace partagé entre les différents modes et réduction de la vitesse limite) sur une partie de la rue des Terreaux.</li> <li>10. Ne pas créer de zone de rencontre à 20 km/h pour relier le GM au centre-ville. Une zone de rencontre est dangereuse car elle ne prévoit pas de trottoirs.</li> <li>11. En cas de zone mixte sur les Terreaux prévoir un revêtement du sol identique celui de la zone de l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars.</li> <li>12. Créer un large passage pour piétons et mobilité douce entre les Brasseurs et le « bistrot du concert ».</li> <li>13. Etendre la zone piétonne jusqu'à la place A.-M. Piaget et la place du Port (éventuellement jusqu'aux Jeunes-Rives).</li> </ol>   |
| Autres améliorations pour les traversées piétonnes.                            | <ol style="list-style-type: none"> <li>14. Ne pas installer de feux piétons, c'est mieux de pouvoir traverser librement.</li> <li>15. Les feux sont une entrave à la fluidité du trafic et constituent une perte de temps pour tous.</li> <li>16. Mettre des gendarmes couchés pour que les voitures ralentissent et de larges passages piétons.</li> <li>17. Pour assurer la sécurité des passants, envisager d'installer des feux à certaines traversées. Par exemple, entre la banque Migros et la Poste, un feu piéton « sur appel » avec îlot central.</li> </ol>   |
| Prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.                | <ol style="list-style-type: none"> <li>18. Prévoir une pente douce pour accéder au port : pour personnes à mobilité réduite, poussettes, etc.</li> <li>19. Prévoir des bancs suffisamment rapprochés.</li> </ol>   |

|  |   |
|--|---|
| <p>Assurer une bonne cohabitation entre vélos et piétons.</p> <p>Améliorer les liaisons pour les vélos.</p>  | <p>20. Faire cohabiter piétons et cyclistes « en promenade » dans les rues et espaces publics piétonniers ; si nécessaire améliorer cette cohabitation par des marquages et une signalétique appropriés.</p> <p>21. Pour les cyclistes pressés (pendulaires, en transit, etc.) compléter le réseau vélo par des voies réservées, continues et rapides à l'écart des piétons.</p> <p>22. Prévoir davantage de marquages et de pistes/bandes cyclables.</p> <p>23. Améliorer, rendre plus sûre la traversée des Terreaux pour la mobilité douce.</p> <p>24. Créer plus de places de parc pour les vélos.</p> <p>25. Accepter les vélos gratuitement dans le funiculaire.</p> <p>26. Accepter les vélos sur les voies de bus.</p> <p>27. Ne pas accepter les vélos électriques sur les bandes cyclables (sécurité).</p> <p>28. Exclure les vélos de l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars.</p>   |
| <p>Optimiser l'offre de stationnement à l'échelle de la Ville.</p> <p>Prévoir des places de stationnement suffisantes et abordables proches du centre et des rives.</p> <p>Diminuer le trafic pour accéder aux parkings.</p> <p>Développer le système de P+R pour garder des véhicules en dehors de la ville.</p> <p>Développer des alternatives à la mobilité individuelle.</p> <p>Limiter les entrées de parking et la circulation liée.</p> | <p>29. Aux Jeunes-Rives augmenter les places pour les dimanches ensoleillés.</p> <p>30. Garder des places gratuites pour les touristes, mais les touristes peuvent aussi utiliser les TP.</p> <p>31. Diminuer le prix du stationnement des parkings en ouvrage.</p> <p>32. Mieux informer du prix du stationnement dans les parkings en ouvrage.</p> <p>33. Imposer un tarif unique pour tous les parkings en ouvrage.</p> <p>34. Limiter le nombre de vignettes attribuées : 1 vignette par famille, pas de vignette pour les voitures immatriculées ailleurs qu'à NE.</p> <p>35. Rendre l'ensemble du stationnement payant pour éviter le trafic à la recherche de places gratuites.</p> <p>36. Mieux informer les automobilistes sur les places libres dans les parkings grâce à des grands panneaux, une application GPS.</p> <p>37. Créer des alternatives de stationnement aux entrées de la ville.</p> <p>38. La suppression des places de stationnement en surface aux Jeunes-Rives et à la place A.-M. Piaget peut être compensée par des P+R avec trajet TP très bon marché ou offert.</p> <p>39. Prévoir des livraisons à domicile par le GM afin de diminuer le nombre de places de parc et le trafic.</p> <p>40. Créer un système de livraison à domicile et à vélo par une entreprise sociale.</p> <p>41. Créer davantage de places de car-sharing (Mobility).</p> <p>42. Promouvoir les véhicules électriques.</p> <p>43. Orienter l'accessibilité aux parkings : Port par l'Est et Pury par l'Ouest.</p> <p>44. Relier le parking du Port et le futur parking GM, conserver un seul accès pour les deux parkings.</p> |

|   |   |
|---|---|
| Rendre le trafic automobile plus fluide.  | <p>45. Pour fluidifier le trafic sur l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars redistribuer le trafic sur d'autres routes.</p> <p>46. Pour rendre le trafic plus fluide, l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars ne peut-être mixte.</p> <p>47. Remettre Crêt-Taconnet dans les deux sens.</p>  |
| Améliorer les liaisons en transport public (TP).  | <p>48. Ajouter des arrêts TP à la place du Port, à la place A.-M. Piaget, et entre la Poste et l'Uni.</p> <p>49. Fractionner la ligne 1 qui est trop longue (induit beaucoup de retards).</p> <p>50. Conserver la ligne 1 qui est bien.</p> <p>51. Créer une ligne de tram depuis le Port en direction de la Maladière et/ou Marin. Nécessaire pour faire une vraie liaison Pury-Funambule-Gare.</p> <p>52. Faire fonctionner le funiculaire tout le temps.</p> <p>53. Créer une navette TP Gare-Maladière, en passant par l'hôpital. Le haut de la ville n'a pas accès direct à la Maladière.</p> <p>54. Créer des navettes TP courtes pour compléter le grand réseau.</p> <p>55. Augmenter la cadence des bus. Notamment soir et dimanche.</p> <p>56. Indiquer le temps d'attente aux arrêts de bus (infos en temps réel).</p> <p>57. Prévoir un couloir de bus vers Vauseyon.</p> <p>58. Développer des liaisons TP verticales Nord-Sud au niveau de Monruz/St-Blaise.</p> <p>59. Supprimer le bus sur Seyon et mettre un arrêt TP aux Terreaux pour le GM.</p> <p>60. Offrir la gratuité des bus pour tous.</p> |
| Propositions pour le centre-ville qui seront abordées dans les ateliers Pury/Numa-Droz. | <p>61. Tester un dispositif d'espace mixte au centre.</p> <p>62. Développer un nouveau projet de mixité du trafic pour Numa-Droz.</p> <p>63. Besoin de cohérence du concept de mobilité sur l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars et la place Numa-Droz : mixité ou séparation des modes.</p> <p>64. Créer une zone mixte à : place Pury, Numa-Droz et avenue du 1<sup>er</sup> Mars.</p> <p>65. Réorganiser la circulation au centre-ville car Numa-Droz coupe la circulation centre-lac.</p> <p>66. Construire passage sous-voie à Numa-Droz. Avis contraire : il faut enterrer les voitures, pas les piétons.</p> <p>67. Supprimer le trafic en surface, depuis giratoire au Port partir en souterrain jusqu'à Pury.</p> <p>68. Supprimer les feux sur Numa-Droz, actuellement c'est trop compliqué pour les piétons.</p>  |

## DÉBATS ET TENDANCES PRINCIPALES

### A. LIAISONS PIÉTONNES

**Pour améliorer les liaisons piétonnes entre le centre-ville, la place A.-M. Piaget et la place du Port, il est proposé de développer des traversées sûres et efficaces en surface, de limiter la vitesse du trafic automobile, de privilégier les traversées piétonnes sans feux, d'envisager des zones mixtes et même l'extension de la zone piétonne.**

Les participants ont abordé de manière approfondie la question des liaisons piétonnes entre le centre-ville, la place A.-M. Piaget et la place du Port. La question des liaisons piétonnes recouvrait, dans les discussions, à la fois des enjeux d'efficacité (traverser rapidement), de sécurité aux abords comme lors des traversées des routes concernées (en l'occurrence la rue Terreaux et l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars), de lisibilité des traversées, et enfin d'appréhension ou non à effectuer ces traversées.

Les participants ont plébiscité l'amélioration des traversées en surface plutôt que les passages sous-voie ou les passerelles. La limitation de la vitesse du trafic automobile est une mesure attendue pour améliorer la sécurité aux abords des routes comme lors des traversées. Mis à part quelques propositions individuelles en faveur de feux, pour des raisons de sécurité, les passages piétons sans feux sont préférés afin de rendre les traversées plus fluides.

S'agissant des zones mixtes ou de rencontre, les diverses mesures proposées restent difficiles à évaluer pour les participants. Elles récoltent des avis tranchés mais en majorité positifs, démontrant un intérêt pour donner plus de places aux piétons dans la ville, mais aussi un certain nombre de craintes par rapport à ce type de dispositif. Les craintes sont liées à des questions de sécurité (en cas d'élimination des trottoirs, de manque de règles, etc.), de ralentissement voire de blocage du trafic automobile, et de pollution accrue.

Sur la rue des Terreaux, un réaménagement pour rendre la traversée plus fluide et confortable est clairement attendu par la majorité de participants, qu'il s'agisse de la création d'une zone mixte ou d'un large passage piéton entre « Les Brasseurs » et « La Maison du Concert ».

La proposition d'étendre la zone piétonne jusqu'à la place A.-M. Piaget, la place du Port, voire les Jeunes-Rives, est soutenue par la majorité des participants. La variante de créer deux zones piétonnes, de part et d'autre de la rue des Terreaux, semble la plus réaliste pour les participants. Comme sur d'autres questions de mobilité, la réalisation d'une seule zone piétonne, sans coupure du centre-ville jusqu'à la place A.-M. Piaget, apparaît quant à elle plus difficile à évaluer pour les participants.

### B. STATIONNEMENT

**Conserver des places de stationnement abordables proches du centre-ville et des rives; améliorer l'information quant aux tarifs et aux places disponibles dans les parkings; limiter les nuisances liées au stationnement; développer les alternatives à la mobilité TIM (transport individuel motorisé).**

Les débats et propositions autour du stationnement ont couvert trois thématiques : 1) le nombre et le tarif des places à proximité piétonne du centre-ville et des rives ainsi que l'attribution des places aux différents usagers (habitants, pendulaires, visiteurs, etc.) ; 2) la diminution du trafic à la recherche d'une place de stationnement ainsi que l'emprise sur l'espace public des accès aux parkings en ouvrage ; 3) les alternatives à la mobilité TIM telles que livraisons à domicile, auto-partage, etc. Ces discussions démontrent l'intérêt des participants pour une diversité de



mesures, à l'échelle de la ville, afin de faire évoluer le stationnement et les trajets automobiles au centre-ville dans le sens d'une maîtrise des flux automobiles et d'un couplage avec des offres alternatives et complémentaires à la mobilité individuelle (intermodalité, transports publics, marche, vélo, auto-partage, etc.).

Pour limiter le trafic automobile en ville et les nuisances dues au stationnement ainsi que l'emprise des parkings en ouvrage sur les espaces publics, la majorité des participants soutient les trois mesures suivantes : 1) conserver un seul accès (à la fois entrée et sortie) pour les deux parkings du Port et de la place A.-M. Piaget ; 2) orienter/favoriser l'accessibilité aux parkings : Port par l'Est et Pury par l'Ouest ; 3) rendre l'ensemble du stationnement sur voirie payant pour éviter le trafic à la recherche de places gratuites. La politique de P+R est également considérée comme positive et devant être poursuivie.

### C. VÉLOS

**Développer des liaisons sûres et efficaces pour les vélos ; améliorer la traversée des Terreaux pour les cyclistes ; améliorer la cohabitation entre vélos et piétons dans les espaces publics piétonniers.**

Les discussions ont permis d'aborder les besoins d'amélioration de la sécurité et du confort pour les déplacements vélo, à l'aide de pistes cyclables et de marquages et de traversées plus sûres comme sur les Terreaux, ainsi que le transport des vélos dans les transports publics. Au-delà de ces considérations essentiellement liées aux besoins de cyclistes, les discussions ont permis aussi de traiter de la cohabitation des vélos et piétons dans les espaces publics piétonniers. La majorité des participants a estimé que les cyclistes en promenade devaient pouvoir parcourir des rues et espaces publics piétons, mais que la cohabitation devait être assurée par deux mesures : d'un côté un marquage et une signalétique appropriés dans ces espaces, de l'autre, des parcours plus efficaces, à l'écart des piétons, pour les cyclistes pressés (pendulaires, en transit, etc.).

### D. TRANSPORTS PUBLICS

**Améliorer l'efficacité du réseau de transports publics par l'augmentation des cadences, l'ajout d'arrêts, l'information sur les temps d'attente aux arrêts et la réduction des risques de retard ; compléter le réseau par la création de nouvelles lignes.**

La grande majorité des participants est favorable à des mesures pour développer le réseau de transports publics, pour assurer leur progression dans le trafic et éviter les retards. Néanmoins, sur des mesures spécifiques, des réserves de différents ordres sont apparues : par exemple, si la majorité des participants est favorable au prolongement du tram vers l'Est en direction de Marin, certains participants ont émis des réserves jugeant l'investissement trop important, que les lignes de bus existantes suffisaient, ou que le tram est incompatible avec la mixité des modes et empêchera les traversées piétonnes.

### E. AUTRES DISCUSSIONS SUR DES PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

La proposition de création de bandes latérales comme devant Microcity est critiquée pour des raisons de bruit accru pour les riverains ; celle de supprimer les vélos de l'avenue du 1<sup>er</sup> Mars est clairement rejetée ; l'imposition d'un tarif unique pour tous les parkings semble difficilement compatible avec les différents usages et horaires ; la proposition de gratuité des transports publics a aussi donné lieu à des avis contraires.

## 6. SYNTHÈSE

Les ateliers Port-Piaget ont permis aux participants d'échanger avec les représentants de la Ville sur les enjeux du renouvellement du secteur, de découvrir les avant-projets de la Ville, de formuler des propositions pour affiner ou compléter les avant-projets, voire de formuler des propositions alternatives. Certains enjeux sont apparus comme complexes, en particulier les enjeux de mobilité et stationnement. Certains débats ont donné lieu à des orientations claires et d'autres restent très ouverts. Les principales tendances et débats sont synthétisés pour les trois thématiques. Il est important de rappeler ici que le présent rapport fait la synthèse des propositions des participants, sans jugement de valeur sur celles-ci, sans émettre non plus d'avis quant à la faisabilité des propositions.

### A. PLACE ALEXIS-MARIE PIAGET ET GRAND MAGASIN

- L'implantation d'un Grand magasin à proximité du centre-ville est soutenue par la grande majorité des participants ;
- Deux options alternatives ont émergé pour l'implantation du GM : dans le bâtiment de la Poste et dans les bâtiments de l'administration communale (proposition Hôtel communal) ;
- L'option d'implantation sur la place A.-M. Piaget est celle qui a convaincu la majorité des participants. Près des deux tiers y sont favorables. Il faut toutefois reconnaître que cette option qui est l'avant-projet de la Ville, a été davantage étudiée et approfondie par la Ville et les participants des ateliers. La comparaison avec les autres options n'a donc, pour l'instant, pas encore été effectuée de manière complète.

### B. PORT ET PLACE DU PORT

- La place du Port doit être une place accueillante et vivante pour ses visiteurs. Elle doit mieux combiner les activités temporaires et l'usage régulier des passants qui aimeraient s'y arrêter et s'y rencontrer. Des espaces plus petits, des éléments végétaux, du mobilier et des activités au rez-de-chaussée de la Poste contribueront à la rendre plus accueillante ;
- Pour favoriser un usage mixte de la place, des manifestations temporaires doivent être déplacées, en particulier les cirques aux Jeunes-Rives. Le déplacement des autres manifestations temporaires, en particulier celles en lien avec la ville, comme les carrousels de la Fête des vendanges, est par contre encore un débat ouvert ;
- Pour le Port, comme pour la place, l'animation qui est imaginée repose sur le développement de petites activités, commerciales, sociales, culturelles, etc. Il est demandé un cadre favorisant les initiatives et activités de petites échelles ainsi que la convivialité plutôt qu'un cadre trop imposant, bétonné, ripoliné.

### C. MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

- Les participants ont montré un grand intérêt pour l'amélioration de la place des piétons en ville et des liaisons entre le centre-ville, la place A.-M. Piaget et le Port. Ils sont en grande majorité favorables au développement d'espaces piétonniers : autour du projet de Grand magasin sur la place A.-M. Piaget, à travers la limitation des accès des parkings en ouvrage et donc de leur emprise sur l'espace public, et même à travers l'extension de la zone piétonne, etc ;



- Les participants gardent davantage de réserves sur les propositions de zones de rencontre qui même si elles donnent priorité aux piétons n'offrent à leurs yeux par la sécurité par rapport aux voitures. Les autres réserves par rapport aux zones mixte et de rencontre, comme aux tronçons routiers fermés à la circulation, sont la crainte de difficultés d'accès pour le trafic automobile ;
- S'agissant du stationnement, les participants ont montré leur intérêt pour une diversité de mesures, à l'échelle de la ville, afin de faire évoluer et maîtriser le stationnement et les trajets automobiles vers le centre-ville. Ils sont favorables à des mesures alternatives ou complémentaires à la mobilité TIM (intermodalité, transports publics, marche, vélo, auto-partage, etc.), à la répartition de l'essentiel du stationnement en bordure du centre-ville (parkings en ouvrage) et aux portes de la ville (P+R). Ils ont également demandé une information en temps réelle sur les places disponibles dans les parkings ;
- Pour encourager les déplacements vélo et en même temps assurer la sécurité des piétons, les participants ont soutenu une double proposition : améliorer la cohabitation entre vélos en promenade et piétons dans les espaces publics piétonniers ; créer des voies efficaces et sûrs pour les cyclistes pressés à l'écart des piétons ;
- Concernant les transports publics, les participants attendent davantage d'efficacité du réseau actuel mais également le développement de lignes Nord-Sud et sont intéressés par la prolongation du tram en direction de la Maladière ou Marin.

## 7. RECOMMANDATIONS

De ce qui précède, il est possible de formuler un certain nombre de recommandations.

### A. RÉPONSE DU CONSEIL COMMUNAL SUR L'INTÉGRATION DES PROPOSITIONS DANS LA SUITE DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT DU SECTEUR PORT-PIAGET

Comme le prévoit cette démarche de consultation de la population, il est attendu que l'autorité exécutive de la Ville de Neuchâtel, le Conseil communal, réponde aux propositions formulées dans les ateliers Port-Piaget et précise quelles propositions la Ville compte intégrer au renouvellement du secteur Port-Piaget, en se basant sur la liste de propositions ainsi que sur la synthèse de débats et les tendances principales.

### B. POURSUIVRE LE DIALOGUE AVEC LA POPULATION ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les participants ont montré des intentions claires : implanter un Grand magasin proche du centre-ville pour développer son attractivité, sa vie commerciale et financer des investissements, accueillir une mixité d'activités et d'usages sur la place du Port et la rendre plus accueillante, animer le Port à travers des activités de petite échelle, développer les espaces et liaisons piétonniers, agir sur le stationnement pour modérer le trafic en ville, encourager les déplacements vélo, développer l'efficacité et le réseau de transports publics.

Les débats et les options restent toutefois ouverts lorsque l'on s'approche des mesures concrètes, en particulier pour trois questions : l'implantation du Grand magasin, le déplacement de certaines manifestations temporaires de la place du Port, les dispositifs de circulation pour améliorer les traversées piétonnes des axes (rue des Terreaux et avenue du 1<sup>er</sup> Mars). Pour ces trois questions, comme pour d'autres étapes ultérieures des différents projets, il sera utile de continuer le dialogue avec la population et la société civile.

### C. COMPLÉTER LA COMPARAISON DES VARIANTES D'IMPLANTATION DU GM

Le dialogue devrait être poursuivi sur la question de l'implantation Grand magasin. La comparaison des variantes du Grand magasin a débuté lors de ces quatre ateliers, mais elle n'a pu être menée de manière complète vu le déficit d'informations concernant deux variantes, celles de la Poste et de l'Hôtel communal. Cette comparaison devrait être complétée de manière transparente, comme elle a débuté à travers ces ateliers, à travers une présentation à la fois des critères et des données pour chacune des options.

### D. EXPLIQUER D'AVANTAGE LES QUESTIONS DE MOBILITÉ OU TESTER DES DISPOSITIFS DE CIRCULATION

Les participants demandent plus d'espaces piétons et de meilleures traversées piétonnes des axes (rue des Terreaux et avenue du 1<sup>er</sup> Mars), voire une extension de la zone piétonne, ils gardent néanmoins des réserves en termes de sécurité et de difficulté d'accès automobile au centre-ville. Deux options s'offrent alors à l'autorité communale pour développer des solutions de mobilité novatrice : apporter les réponses d'expert attendues ou tester des dispositifs de circulation novateurs puis recueillir les informations et avis sur leurs effets.



#### E. IMPLIQUER LA POPULATION ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES PROJETS D'ANIMATION DES ESPACES PUBLICS

Les participants ont plébiscité l'animation du Port et de la place du Port à travers des activités de petite échelle, diverses (commerciales, sociales, culturelles) et de soutenir les initiatives de ce type. C'est donc l'occasion d'impliquer les associations et les petits commerçants neuchâtelais, de les consulter au sujet des aménagements adaptés et de profiter de leur engagement pour l'animation des lieux.

#### F. CONTINUER CE TYPE DE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LES PROJETS À VENIR

Le nombre de propositions montre clairement que les participants amènent des éléments de réflexions importants pour la ville. Il semble dans ce contexte important de continuer les démarches pour les futurs projets urbains.

